
Procès-verbal du conseil syndical élargi qui s'est tenu le mercredi 21 novembre 2007, à 15 h 15, au local HA-3220 du pavillon des Humanités.

ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS :

Voir l'annexe A

Louis Normand agit à titre de président et fait lecture du projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2007
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Informations
 - Retour sur les rencontres avec les profs non permanents
 - Lettre à la ministre Michelle Courchesne
 - Levée de cours
5. Consultation sur le document « *Enseigner au collégial... Portrait de la profession* »
 - Les activités inhérentes à l'enseignement
 - La pratique actuelle de la profession en regard des TIC
 - Le perfectionnement, la recherche et la formation
 - Les autres dimensions de la profession enseignante
6. Questions diverses
7. Clôture de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition 2007-2008 CS-05:

Que l'ordre du jour soit adopté.

Proposé par Claude Champagne
Appuyé par Alexandre Rodriguez-Vigouroux

ADOPTÉE

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 SEPTEMBRE 2007

Proposition 2007-2008 CS-06 :

Que le procès-verbal du 12 septembre 2007 soit adopté.

Proposé par Martine Thibault
Appuyé par Martine Saint-Pierre

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Suivi du Congrès local – Vie syndicale

Louis Normand fait un bref rappel des propositions adoptées au congrès local concernant la vie syndicale et les suites données par l'exécutif.

Plan de travail de la direction générale

L'exécutif a fait rapport à l'assemblée générale du 28 septembre dernier.

4. INFORMATIONS

4.1 Rencontres avec les profs non permanents

Éric Désilets fait un retour sur le déroulement des rencontres avec les profs non permanents qui ont eu lieu en octobre aux pavillons des Sciences et des Humanités. Comme il le souligne, plus de 25 enseignantes et enseignants ont accepté l'invitation de l'exécutif. Mme Marie-Josée Girouard, enseignante en techniques de travail social, tient à souligner que le dîner offert à ces rencontres était dans des contenants non recyclables. Donc, elle demande que le Syndicat fasse un effort environnemental. L'exécutif a pris bonne note de ses remarques.

4.2 Lettre à la ministre Michelle Courchesne

Yves St-Pierre transmet de l'information concernant une lettre que l'exécutif va faire parvenir à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Comme il l'explique, la Direction de l'enseignement collégial du ministère a autorisé l'ouverture du programme de technologie de maintenance industrielle au Cégep de Drummondville. Cette décision d'ouvrir ce programme de formation collégiale, dans une région (Centre-du-Québec) qui est contiguë à la nôtre (Mauricie), a suscité notre étonnement et nous amène à questionner la ministre sur la rigueur de la démarche qui a mené à cette décision. Comme il le souligne, la ministre semble ignorer la précarité du programme de maintenance industrielle donné actuellement au Cégep de Trois-Rivières. L'intervention de l'exécutif se veut une mise en garde à la ministre Courchesne.

4.3 Levée de cours

Suite à la décision de l'AGE de tenir une levée de cours le jeudi 22 novembre, Yves St-Pierre tient à informer les membres que les cours sont annulés.

5. CONSULTATION SUR LE DOCUMENT « ENSEIGNER AU COLLÉGIAL... PORTRAIT DE LA PROFESSION »

Avant de laisser la parole aux membres, Yves St-Pierre tient à préciser l'objectif visé par les trois fédérations collégiales (FNEEQ-CSN, FEC-CSQ et la FAC) par le dépôt de ce document. Entre autres, on veut obtenir l'ajout de ressources à partir de ce portrait de la profession. D'ailleurs, il a été élaboré par un comité paritaire formé de représentantes et de représentants patronaux et syndicaux. Le comité a regroupé par thèmes des éléments qui permettent de cerner la pratique actuelle de la profession enseignante :

- § Le contexte
- § Le programme
- § Le département
- § L'enseignement proprement dit
 - § La pratique actuelle de la profession enseignante
 - § Les activités d'enseignement
 - § Les paramètres de la charge individuelle de travail (CI)
- § Les TIC
- § Le perfectionnement, la recherche et la formation
- § Les activités dans et hors de l'institution

La consultation consiste à valider le document et cibler où l'alourdissement de la tâche se fait sentir. L'exécutif tient la consultation en convoquant ce conseil syndical élargi ainsi qu'une ACD syndicale. En assemblée générale le 30 novembre prochain, un rapport sera fait aux membres à des fins d'adoption pour ensuite être transmis à la FNEEQ d'ici le 3 décembre prochain. Aujourd'hui, l'exécutif veut entendre les membres de façon particulière sur la tâche inhérente à l'enseignement. Suite aux explications fournies, les membres sont invités à prendre la parole.

Suite aux commentaires émis par les membres, l'exécutif comprend que le document correspond au portrait global de la profession enseignante et démontre qu'il y a eu un alourdissement de leur tâche.

6. QUESTIONS DIVERSES

Nil

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la levée de la réunion est proposée par Julie Milot et appuyée par Alexandre Rodriguez-Vigouroux.

Lise Verville a agi comme secrétaire.

ANNEXE A

ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS :

Biologie	Marie-Geneviève Ricard
Éducation physique	Frédéric Walczak
Géographie – Histoire et Sc. Politique	Normand Paquette
Langues	Martine Saint-Pierre
Littérature et communication	Éric Roberge
Mathématiques	Julie Milot
Philosophie	Jonathan Roy
Psychologie	Jean Fortier
Physique	Claude Champagne
Sciences sociales	Pierrette Deschênes
Techniques de génie mécanique	Alexandre Rodriguez-Vigouroux
Techniques de la documentation	Nicole Malo
Techniques de la mécanique du bâtiment	Martine Thibault
Techniques de l'architecture	Étienne Cossette
Techniques de travail social	Marie-Josée Girouard
	Nicole Ouellet
	France Guimond
Techniques d'hygiène dentaire	Jacqueline Toutant
Techniques de la mécanique du bâtiment	Martine Thibault
Exécutif	Louis Normand
Exécutif	Ianick Gentes
Exécutif	Éric Désilets
Exécutif	Yves St-Pierre
Exécutif	Claude Lamy